

Grèves à l'appel de la CGT : « Ça fait chier ! » (dixit le Président du CSE)

La négociation de l'accord temps de travail était l'occasion pour mettre fin à l'agacement du Président du CSE en répondant aux revendications des travailleurs.

Mais non, la réponse de la direction, conforté par les signatures de la CFDT et la CFE/CGC :
Circulez, y'a rien à négocier.

La direction n'écoute que ce qu'elle propose. C'est plus simple : ça évite les débats, les compromis et surtout les avancées sociales.

Face à cette posture autoritaire, la CGT renouvelle son appel à la grève :



**Grève illimitée chaque semaine :
Du vendredi 18h00 au mardi 6h00**

- ➡ Chaque salarié est libre de choisir la durée de sa mobilisation dans ce créneau.
- ➡ Chaque heure de grève est un message clair envoyé à une direction qui croit pouvoir décider seule.



Pour rappel, le nouvel accord temps de travail ne comporte **aucune avancée sociale**. Il reconduit les pires éléments de l'Accord Renaissance, **massivement rejeté par les salariés.**

La CGT appelle l'ensemble des salariés à ne pas se résigner, à s'informer, à discuter entre collègues, et à se mobiliser.

Ce n'est que par la lutte collective que nous pourrons rétablir l'équilibre des droits.

Ensemble, imposons de vraies négociations. Avec du contenu et de réelles avancées sociales !!!

"Ceux qui luttent ne sont pas sûrs de gagner, mais ceux qui ne luttent pas ont déjà perdu"

Berthold Brecht



Syndiquez-vous :
cgtfleurymichon.syndicatcgt.fr

